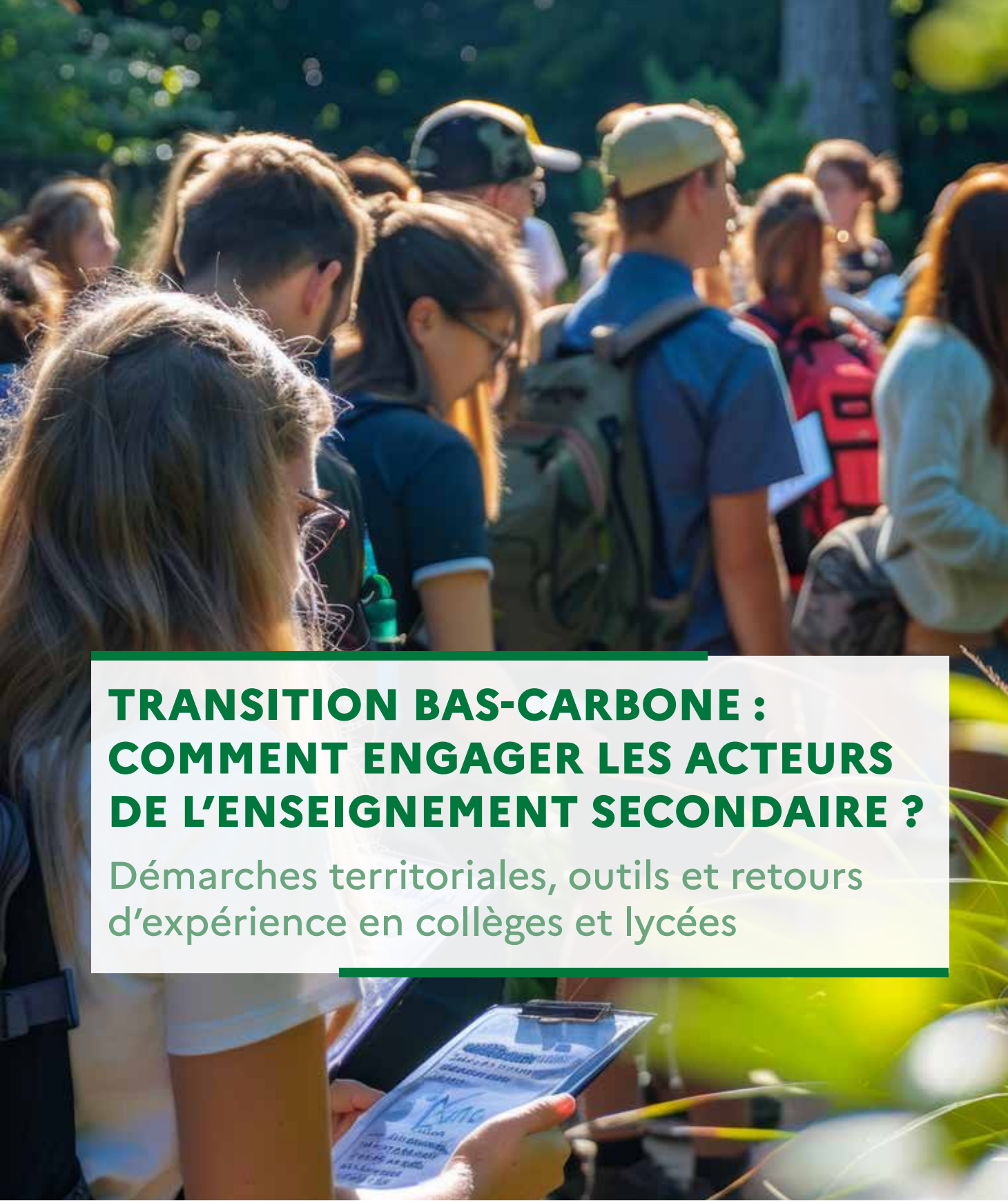




TRANSITION BAS-CARBONE : COMMENT ENGAGER LES ACTEURS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ?

Démarches territoriales, outils et retours
d'expérience en collèges et lycées

MOT DU RECTEUR

Agir pour faire face à un réchauffement climatique dont les conséquences sur l'environnement sont désormais bien établies est une nécessité impérieuse. En la matière, l'École a un rôle essentiel à jouer.

C'est dans cette perspective que notre académie s'est dotée en 2024 de la première délégation académique à la transition écologique. Active, elle a déjà engagé des actions fortes et concrètes pour réduire notre empreinte écologique, et ainsi prendre notre part à la réalisation des objectifs nationaux et européens en matière de diminution des émissions de gaz à effet de serre.

Au sein de l'École, notre responsabilité est double. Si chacun d'entre nous, personnels de l'éducation, doit être un acteur mobilisateur, volontariste et exemplaire du changement, il nous faut aussi travailler en direction de notre jeunesse. Parce que l'École prépare l'avenir, il nous faut redoubler d'efforts pour sensibiliser nos élèves aux enjeux environnementaux et les former aux comportements adaptés pour une transition écologique réussie. Nous devons rendre nos jeunes désireux d'agir.

Les défis qui sont devant nous sont immenses. Je n'ignore pas les freins et les obstacles. Mais je sais aussi tout le potentiel de transformation et d'engagement dont les personnels de l'École sont capables.

Conçu comme un outil mis à la disposition de l'ensemble de la communauté éducative, ce guide doit faciliter la mobilisation de tous les acteurs et partenaires de l'École. Il propose des exemples concrets et des conseils opérationnels qui intègrent les spécificités du secteur de l'éducation.

Je tiens à adresser mes remerciements les plus chaleureux à l'ensemble de celles et ceux qui ont rendu possible la réalisation de cet outil précieux, fruit d'un partenariat entre notre académie et l'Association pour la transition Bas Carbone.

Vincent Stanek,
recteur de l'académie de Reims



SOMMAIRE

INTRODUCTION.....4

Cadre d'élaboration du document.....	4
Les objectifs du guide.....	4
Les documents de référence.....	5

POURQUOI S'ENGAGER DANS UNE DÉMARCHE DE TRANSITION ?.....9

Spécificités du secteur de l'éducation dans la mise en place d'un plan de transition.....	9
Enjeux et limites.....	9
Pourquoi commencer par la comptabilité carbone ?.....	10
Compter pour agir : les enjeux d'un plan de transition.....	11

COMMENT METTRE EN ŒUVRE UN PLAN DE TRANSITION ?...12

Méthodologie d'un plan de transition.....	12
Quels sont les leviers d'action ?.....	13

COMMENT PILOTER ET SUIVRE L'ÉVOLUTION D'UN PLAN DE TRANSITION ?.....24

Restituer son plan de transition et communiquer.....	24
--	----

CARTOGRAPHIE DES RESSOURCES ET OUTILS DISPONIBLES.....24

Panorama des outils et méthodes de l'ABC.....	24
Méthodologie Clicks On Act enrichie par le Bilan Carbone®.....	25
Catalogue des ressources complémentaires / partenaires.....	27

CONCLUSION.....29

ANNEXES.....32

Ressources bibliographies.....	32
Définitions.....	33
Composition du groupe de travail.....	34

CONTRIBUTEURS.....35

Co-rédacteurs principaux.....	35
Contributeurs.....	35

INTRODUCTION

CADRE D'ÉLABORATION DU DOCUMENT

Ce guide sectoriel s'inscrit dans une dynamique collective portée par l'académie de Reims et l'Association pour la transition Bas Carbone (ABC), réunies autour d'une ambition commune : sensibiliser, outiller et mobiliser l'ensemble de la communauté éducative des établissements scolaires du second degré face aux enjeux climatiques et environnementaux. À travers ce partenariat, la délégation académique à la transition écologique de l'académie de Reims et l'ABC visent à renforcer la compréhension de ces enjeux par les personnels et les élèves et à favoriser leur engagement dans des démarches concrètes de transition. Le contenu de ce guide a été élaboré en s'appuyant sur les travaux et les réflexions d'un groupe de travail multi-catégoriel regroupant des représentants du ministère de l'Éducation nationale, d'établissements scolaires, de collectivités, des services de l'État, de l'ADEME, de porteurs d'outils.

LES OBJECTIFS DU GUIDE

Ce guide a pour objectif principal d'accompagner les collèges et les lycées dans la structuration et la mise en œuvre de leur stratégie de transition écologique de manière à les encourager et favoriser leur engagement dans une démarche visant à réduire leur empreinte environnementale, notamment leur empreinte carbone. Il s'adresse à l'ensemble de la communauté éducative des établissements scolaires, aux usagers, élèves et parents, ainsi qu'aux partenaires parties prenantes du fonctionnement d'un EPLE : collectivités territoriales, services de l'État. Il propose un cadre méthodologique articulé autour de trois piliers : la réalisation d'un diagnostic initial fondé sur un bilan des émissions de gaz à effet de serre, l'élaboration d'un plan de transition et le suivi des actions menées. Le plan de transition doit être construit de manière collaborative, en impliquant l'ensemble des parties prenantes afin de garantir sa pertinence, son appropriation et son efficacité dans la durée.

Ainsi, les contenus proposés permettront de remplir ces objectifs :

- Identifier les freins à la démarche et proposer des solutions pour y remédier ;
- Identifier et rendre accessible les leviers d'action, les outils et les ressources disponibles ;
- Présenter des témoignages d'acteurs, des exemples de réalisations ;
- Faire le lien entre les actions menées et le développement de compétences chez les élèves ;
- Proposer des méthodes et démarches structurantes en termes de pilotage et de temporalité.

Le périmètre du guide couvre l'ensemble des activités des établissements scolaires, en mettant l'accent sur les actions d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre, la réduction de la consommation de ressources, ainsi que l'adaptation aux effets déjà perceptibles du changement climatique, notamment sur les conditions d'apprentissage et de vie scolaire. Il s'adresse à tous les acteurs de la communauté éducative souhaitant s'engager dans une démarche structurée, progressive et contextualisée qui pourra être également associée à une démarche de labellisation E3D.

Un projet pédagogique collectif favorisera en outre la préparation et la résilience des établissements en développant progressivement des compétences, des outils et des dynamiques d'action autour des enjeux climatiques et environnementaux.

LES DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

Ce guide s'appuie sur plusieurs documents de référence structurant l'action à l'échelle nationale, notamment :

Loi climat et résilience (2021)

Adoptée en 2021, elle fixe des mesures concrètes dans de nombreux secteurs (transports, logement, consommation, urbanisme...). À travers ce texte, l'éducation devient ici un outil central de transformation des comportements individuels et collectifs.

- Renforcement de l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) : inscription plus forte des enjeux climatiques dans les programmes scolaires ;
- Généralisation de l'éducation des élèves : tous les élèves doivent être formés aux enjeux écologiques ;
- Développement de projets pédagogiques concrets : encouragement des actions dans les établissements ;
- Verdissement de l'économie et adaptation de l'emploi à la transition écologique.

L'éducation au développement durable (EDD) occupe une place importante. L'idée générale est de former les citoyens, notamment les jeunes, aux enjeux écologiques afin d'accompagner les transformations de la société. C'est un levier essentiel de la transition écologique car l'école et la formation doivent aider les citoyens à comprendre les enjeux climatiques et à adopter des pratiques plus durables.

Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC)

C'est la feuille de route de la France pour l'atténuation du changement climatique. Elle définit les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre jusqu'à la neutralité carbone à l'horizon 2050, ainsi que les budgets « carbone » par période et les orientations sectorielles.

Elle intègre l'éducation comme levier transversal pour atteindre la neutralité carbone.

- Développement d'une culture bas-carbone : sensibilisation des citoyens dès l'école aux enjeux des émissions de gaz à effet de serre ;
- Intégration dans les programmes éducatifs : renforcement des contenus sur le climat, l'énergie et les comportements sobres ;
- Formation aux métiers de la transition : adaptation des formations professionnelles et supérieures (énergie, bâtiment, mobilité durable) ;
- Montée en compétence des acteurs publics et privés : formation continue pour accompagner les changements de pratiques dans tous les secteurs.

Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE)

Elle précise la politique énergétique de la France (production, consommation, développement des énergies renouvelables) sur des périodes de 5 à 10 ans, en cohérence avec la SNBC.

La PPE inclut des enjeux éducatifs liés à la compréhension de l'énergie et aux compétences nécessaires.

- Formation aux métiers de l'énergie : besoin accru de compétences dans les énergies renouvelables, le nucléaire, les réseaux, l'efficacité énergétique ;
- Adaptation des filières de formation : développement de cursus spécialisés (ingénierie énergétique, maintenance, rénovation énergétique) ;
- Sensibilisation à la consommation d'énergie : promotion de comportements sobres (économies d'énergie, usages responsables) ;
- Information du public : meilleure compréhension des enjeux énergétiques pour favoriser l'acceptabilité des politiques.

🔗 Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC 3)

Ce plan vise à préparer le territoire français aux impacts du changement climatique (canicules, inondations, sécheresses, etc.) en définissant des actions d'adaptation.

Dans le PNACC3, l'éducation est un levier important pour renforcer la résilience de la société face au changement climatique. L'objectif global est de former des citoyens capables de comprendre et d'anticiper les impacts du changement climatique.

- Produire et diffuser des outils d'aide à la compréhension des enjeux climatiques ;
- Renforcer les capacités des enseignants, personnels de direction et de l'encadrement sur le thème du climat ;
- Accompagner l'engagement et le passage à l'action des élèves pour le climat.

🔗 France 2030, la feuille de route des services publics écoresponsables

Elle encadre la transformation écologique des services publics, autour de six thématiques : mieux se déplacer, mieux se loger, mieux se nourrir, mieux consommer, mieux produire, préserver.

Ce texte aborde l'éducation surtout sous l'angle de la transformation interne des services publics, dont l'Éducation nationale. Ici, l'éducation est à la fois outil de transformation et secteur à transformer.

- Formation des agents publics (dont enseignants) : développement d'une culture commune de la transition écologique ;
- Éducation à l'écoresponsabilité : promotion de pratiques durables dans les établissements scolaires (sobriété énergétique, gestion des déchets, etc.) ;
- Exemplarité des établissements éducatifs : les écoles et universités doivent devenir des modèles (bâtiments, restauration, achats responsables) ;
- Développement des compétences "vertes" : adaptation des formations pour répondre aux métiers de la transition écologique.

🔗 Stratégie nationale pour la biodiversité (SNB)

Elle complète les politiques climatiques en fixant des objectifs de préservation, restauration et valorisation de la biodiversité.

- La SNB donne une place très importante à l'éducation comme levier de changement des comportements. L'objectif est de créer une culture de la biodiversité partagée par tous.
- Éducation à la biodiversité dès le plus jeune âge : intégration dans les programmes scolaires et activités périscolaires.
- Sensibilisation et culture écologique : développer une compréhension des écosystèmes et des enjeux de leur préservation ;
- Formation des enseignants et professionnels : renforcer les compétences en écologie, biodiversité et développement durable ;
- Approche concrète et terrain : encouragement des sorties nature, projets pédagogiques (jardins scolaires, aires éducatives) ;
- Mobilisation de l'enseignement supérieur et de la recherche : développement de formations spécialisées et interdisciplinaires.

🔗 Loi Egalim

Adoptée en 2018, elle a pour objectif d'améliorer l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire, tout en favorisant une alimentation saine, durable et accessible à tous.

Les principales obligations en restauration collective sont les suivantes :

- 50 % de produits durables et de qualité dans les achats alimentaires, dont au moins 20 % de produits bio. Cet objectif s'applique depuis 2022 à la restauration collective publique ;

- 60 % de viandes et poissons durables ou de qualité (Label Rouge, bio, AOP, pêche durable, etc.) depuis 2024 ;
- Menu végétarien obligatoire au moins une fois par semaine dans les cantines scolaires ;
- Lutte contre le gaspillage alimentaire avec diagnostic, actions de prévention et dons des invendus pour les grosses structures ;
- Réduction du plastique dans les contenants et ustensiles utilisés en restauration collective ;
- Information des convives sur la qualité des produits servis et télédéclaration annuelle des achats sur la plateforme "ma cantine".

Ces textes ont des rôles complémentaires et convergent donc vers une même idée : l'éducation est un levier stratégique de la transition écologique qui vise à sensibiliser aux enjeux : climat, énergie, biodiversité ou consommation responsable.



À ces textes de cadrage national, s'ajoute leurs déclinaisons territoriales à destination des collectivités territoriales dont voici quelques exemples.

[🔗 SRADDET](#)

Le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET), élaboré par chaque conseil régional, fixe les objectifs régionaux de moyen et long terme en matière de changement climatique, pollution de l'air, protection et restauration de la biodiversité, prévention et gestion des déchets.

[🔗 PCAET](#)

Le plan climat-air-énergie territorial (PCAET) est le document de planification phare pour la stratégie territoriale en matière de climat, d'air et d'énergie. Il fixe des objectifs et des pistes d'actions pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, améliorer la qualité de l'air et maîtriser la consommation d'énergie.

Le PCAET intègre, par exemple, des notions d'adaptation des territoires au changement climatique. Son utilité est d'aider les territoires à devenir plus résilients et conformes aux objectifs climatiques nationaux et européens. C'est un outil de planification territoriale de la transition écologique à l'échelle d'un EPCI. Il peut être pertinent pour un établissement de s'appuyer sur le PCAET pour enrichir son diagnostic et inscrire l'établissement au sein du territoire en identifiant les enjeux majeurs. Par ailleurs, l'établissement peut s'inscrire en partenaire dans cette feuille de route.

PAT

Le Projet Alimentaire Territorial (PAT) est une démarche collective mise en place à l'échelle d'un territoire (commune, intercommunalité, département, parc naturel, etc.) pour organiser et développer une alimentation locale, durable et de qualité.

Un PAT peut viser plusieurs objectifs :

- Favoriser les circuits courts et les produits locaux ;
- Soutenir l'agriculture du territoire ;
- Améliorer l'accès de tous à une alimentation saine ;
- Développer la restauration collective locale (cantines, hôpitaux, EHPAD) ;
- Réduire le gaspillage alimentaire ;
- Préserver l'environnement et la biodiversité ;
- Renforcer l'économie locale et l'emploi agricole.

Feuilles de route des COP régionales

Elles mobilisent l'ensemble des acteurs des territoires (préfecture, collectivités territoriales), les acteurs du monde économique (représentants des entreprises du secteur industriel et agricole, l'ensemble des organismes consulaires) et les acteurs de la société civile (associations environnementales, associations de consommateurs, jeunes...). Elles sont coanimées par le préfet de région et le président du conseil régional. Elles présentent une série de leviers concrets et des engagements d'actions à mener et décrivent une trajectoire crédible permettant d'atteindre les objectifs régionaux à l'horizon 2030.

Bilan d'émission des gaz à effet de serre

Enfin, le code de l'environnement ([article L. 229-25](#)) prévoit pour les organisations publiques de plus de 250 salariés l'obligation d'effectuer un bilan d'émissions de gaz à effet de serre (BEGES), valable 3 ans, qui structure la phase de diagnostic dans les démarches de transition. Sa mise en œuvre permet d'acquérir une compréhension globale de leur empreinte carbone, leur permettant d'identifier plus efficacement les principales sources d'émissions et de prioriser les actions nécessaires à leur réduction. Il est cependant nécessaire d'observer une distinction qui doit guider la lecture de ce guide entre la [réglementation BEGES](#) et la réalisation d'un projet pédagogique d'établissement mettant élèves et enseignants au cœur de l'action. Cette démarche sera néanmoins toujours utile pour alimenter la réalisation d'un BEGES, qui relève de la réglementation, en transformant en levier éducatif l'engagement de la communauté éducative.

De plus, les collectivités territoriales, départements, régions, sont tenues également de réaliser un BEGES. Ayant la charge du patrimoine bâti, de la restauration, de l'organisation des transports scolaires et de la gestion du personnel permettant le bon fonctionnement des établissements, la décarbonation de l'activité de ces derniers constitue une démarche vertueuse qui peut s'inscrire dans leur bilan plus global d'émission des gaz à effet de serre.

Ce guide s'inscrit ainsi pleinement dans les objectifs nationaux de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de transition écologique, tout en les adaptant aux spécificités et aux réalités du secteur éducatif. À travers des outils pratiques, des exemples concrets et des conseils opérationnels, il vise à faciliter le passage à l'action et à soutenir les établissements dans la construction de trajectoires de transition ambitieuses, réalistes et atteignables.

POURQUOI S'ENGAGER DANS UNE DÉMARCHE DE TRANSITION ?

SPÉCIFICITÉS DU SECTEUR DE L'ÉDUCATION DANS LA MISE EN PLACE D'UN PLAN DE TRANSITION

Face à l'urgence climatique et aux transformations profondes qu'elle impose à nos sociétés, le secteur de l'éducation a un rôle central à jouer dans la mise en œuvre de la transition écologique. S'engager dans une telle démarche ne relève pas uniquement d'une obligation environnementale : il s'agit aussi d'une responsabilité sociale et éducative. En effet, les établissements scolaires sont à la fois des lieux de fonctionnement générant une empreinte carbone et écologique significative et des espaces de formation capables d'influencer durablement les comportements individuels et collectifs. Il est fondamental de préparer les nouvelles générations à faire face aux bouleversements du monde provoqués par la crise climatique et environnementale en les familiarisant notamment avec les principes de la comptabilité carbone.

Le secteur de l'éducation se distingue par une double mission qui structure fortement la mise en place d'un plan de transition. D'une part, il doit réduire l'empreinte écologique liée à ses activités (consommation énergétique des bâtiments, fonctionnement des services de restauration collective, transports des élèves ou encore politique d'achats publics), d'autre part, il porte une mission éducative essentielle : intégrer les enjeux écologiques dans les enseignements, transmettre des connaissances scientifiques solides, former à la complexité des systèmes, développer l'esprit critique et encourager l'engagement citoyen. Cette spécificité nous pousse ainsi à ce que tout plan de transition d'un établissement scolaire soit conçu à la fois comme un projet opérationnel et pédagogique, articulant transformation des pratiques et évolution des savoirs.

Le secteur éducatif évolue également dans un cadre institutionnel structurant, qui constitue à la fois une contrainte et un levier. Les programmes d'enseignement, qui intègrent de plus en plus les enjeux environnementaux ainsi que l'éducation au développement durable inscrite dans les missions de l'École, offrent un cadre propice à la diffusion des valeurs et des connaissances liées à la transition. De plus, la place centrale de l'école dans la société lui confère une capacité d'exemplarité et de diffusion des pratiques : les actions menées dans les établissements peuvent contribuer à sensibiliser plus largement la population, dont les parents d'élèves, légitimer les politiques environnementales et favoriser l'émergence d'une culture commune autour de ces enjeux.

ENJEUX ET LIMITES

Les enjeux associés à la transition écologique dans l'éducation sont multiples. Il s'agit d'abord de réduire l'empreinte carbone des établissements afin de participer aux objectifs nationaux et européens de diminution des émissions de gaz à effet de serre, ce qui suppose des efforts de sobriété et une transformation des modes de fonctionnement. Il est également essentiel de développer des compétences de durabilité chez les élèves et les personnels, afin de préparer les citoyens de demain à faire face aux défis environnementaux. Par ailleurs, les établissements doivent s'adapter aux effets du changement climatique, qui impactent déjà les conditions d'apprentissage : vagues de chaleur, inondations, événements climatiques extrêmes, enjeux de santé et de sécurité. La transition écologique soulève aussi des enjeux de reconnexion à la nature, de compréhension de nos écosystèmes, ainsi que des enjeux pédagogiques liés à l'évolution des contenus, des compétences et des métiers.

Cependant, cette démarche comporte aussi spécificités qu'il conviendra de prendre en compte :

→ La mise en œuvre d'une démarche de transition dans l'éducation s'inscrit dans un cadre caractérisé par une multiplicité d'acteurs et une forte logique territoriale. Enseignants, élèves, familles, personnels administratifs, collectivités territoriales et institutions nationales, notamment le ministère de l'Éducation nationale, interviennent à différents niveaux. Cette diversité rend la gouvernance des projets particulièrement complexe et suppose des démarches de concertation, de coordination et d'adaptation aux réalités locales. Les politiques éducatives et environnementales varient en effet selon les territoires, ce qui nécessite des plans de transition flexibles et contextualisés.

→ Les investissements nécessaires à la transition écologique, notamment en matière de rénovation énergétique ou d'équipements durables, ne peuvent être engagés massivement à court terme. Les plans de transition doivent donc s'inscrire dans une logique progressive, planifiée sur le long terme, ce qui peut ralentir leur mise en œuvre mais favorise une transformation durable.

→ L'acceptabilité des mesures par les personnels et les usagers constitue également un facteur déterminant : certaines transformations peuvent susciter des résistances ou nécessiter des changements d'habitudes importants.

→ La réussite de ces démarches dépend fortement de l'engagement des personnels et de la capacité à accompagner les évolutions des métiers, notamment pour les agents techniques et administratifs. Les mouvements d'acteurs clé comme les chefs d'établissement, les secrétaires généraux, les référents EDD peuvent freiner des dynamiques bien engagées qui doivent se maintenir indépendamment des personnels qui les portent. Le décalage dans le temps entre les annonces et la concrétisation des actions mises en œuvre peuvent également conduire à un découragement suivi d'un désengagement.

En somme, la transition écologique dans le secteur de l'éducation constitue un défi complexe mais stratégique. Elle repose sur un équilibre entre contraintes structurelles, capacité d'engagement des acteurs et potentiel transformateur, faisant de l'école un acteur clé de la transition vers une société plus durable.

POURQUOI COMMENCER PAR LA COMPTABILITÉ CARBONE ?



Commencer sa démarche par le prisme de la comptabilité carbone ne signifie en aucun cas occulter les autres dimensions de la transition écologique et sociale que peuvent être la protection de la biodiversité, la disponibilité des ressources en eau douce ou encore le principe d'une société juste et durable en référence aux [17 Objectifs de développement durable de l'UNESCO](#).

La poursuite des émissions de gaz à effet de serre années après années aggrave toujours davantage les conséquences du changement climatique et induit des modifications irréversibles sur des échelles de temps centennales à millénaires. Le [6^e rapport d'évaluation \(AR6\) du GIEC](#) (Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat) confirme les conclusions des précédents rapports : l'influence humaine sur le climat est sans équivoque. Les choix et actions mis en œuvre au cours de la décennie en cours entraîneront donc des répercussions aujourd'hui et durant les siècles à venir. En l'absence de mesures d'atténuation et d'adaptation rapides, efficaces et équitables, le changement climatique menace de plus en plus les écosystèmes, la biodiversité, les moyens de subsistance, la santé, l'alimentation et le bien-être des générations actuelles et futures. Pourtant, les solutions politiques, sociétales ou techniques existent déjà dans tous les secteurs et sont bien identifiées.

De nombreuses raisons peuvent motiver un acteur à comptabiliser ses émissions : identifier les postes les plus émissifs pour prioriser les actions les plus efficaces, fournir une base scientifique fiable, partagée et robuste pour les décisions stratégiques, répondre aux exigences réglementaires, comme les obligations des déclarations de performance extra-financière (DPEF), le BEGES réglementaire, la [CSRD](#) (Corporate Sustainability Reporting Directive), ou mobiliser l'ensemble des parties prenantes internes et externes sur les sujets carbone et environnementaux afin de favoriser le passage à l'action.

Lorsqu'on se lance dans une démarche de transition, faire le diagnostic de ses émissions de gaz à effet de serre constitue une porte d'entrée structurante qui facilite le passage à l'action pour l'ensemble de son organisation. Plus abordable qu'une analyse de cycle de vie qui est, par définition, multicritères et se concentre à l'échelle d'un produit, cela permet de se mettre plus rapidement en mouvement. La comptabilité carbone est une approche aujourd'hui facilement quantifiable permettant d'évaluer puis d'agir sur sa consommation d'énergie, ses déplacements son alimentation ou encore ses achats. Par exemple, en réduisant sa consommation, on réduit mécaniquement ses émissions ainsi que tout ce qui en découle (extraction de ressources, pollutions liées aux procédés industriels et à l'usage, production de déchets). L'exercice de comptabilité carbone à l'échelle d'une organisation, l'établissement scolaire ici, donne ainsi un aperçu global des impacts des activités de l'organisation sur l'environnement.

Une démarche de comptabilité s'applique à tout type de périmètre et structure, y compris dans le secteur de l'enseignement. En plus d'être un exercice facilement abordable et améliorabile au fil du temps, elle est une force mobilisatrice et pédagogique, qui, via sa rigueur scientifique, favorise l'apprentissage par l'expérience. Sa dimension opérationnelle permet d'impliquer toutes les strates d'acteurs, élèves comme adultes, acteurs académiques, associatifs et collectivités.

COMPTER POUR AGIR : LES ENJEUX D'UN PLAN DE TRANSITION

Après l'étape de comptabilisation, toute démarche de comptabilité carbone a vocation à se traduire concrètement par le passage à l'action. Le calcul des émissions de gaz à effet de serre constitue un préalable indispensable, mais il n'a de valeur que si il débouche sur des décisions et des actions concrètes. Sans mise en œuvre opérationnelle, la comptabilité carbone reste un exercice descriptif, insuffisant pour répondre à l'urgence climatique et aux enjeux de transformation du fonctionnement d'un collège ou d'un lycée.

Le passage à l'action est essentiel pour réduire effectivement les émissions de GES, renforcer la résilience face aux risques climatiques, et répondre aux attentes croissantes des parties prenantes. S'engager dans l'action inscrit la démarche carbone dans une logique de crédibilité, d'impacts mesurables et de progrès continu.

Dans cette perspective, les établissements scolaires doivent définir leur plan de transition, structuré autour d'une analyse de « risque & opportunités ». Cela leur permettra de mettre en place, au regard des enjeux climat, de ses objectifs de décarbonation faisant suite au bilan, un plan d'actions destiné à les atteindre et une trajectoire de réduction des émissions cohérente permettant d'en assurer la pertinence et la robustesse.

Le plan de transition doit viser à décarboner autant que possible l'activité d'un établissement en réduisant au maximum ses émissions de gaz à effet de serre. Il doit être conçu comme une démarche d'amélioration continue, intégrant des réflexions sur des critères sociétaux, économiques et environnementaux, et comme un outil de réduction des risques, tout en permettant de tirer parti des opportunités à sa disposition liées à la transition écologique et sociale.

Cette transition constitue, par exemple, une opportunité pour l'enseignement secondaire de renforcer l'éducation à la citoyenneté et l'esprit critique des élèves face aux enjeux actuels. Elle permet notamment de développer des compétences transversales : coopération, résolution de problèmes, analyse interdisciplinaire de situation complexes, approche systémique. Les établissements peuvent devenir des lieux d'expérimentation, en mobilisant élèves et personnels autour de projets pédagogiques collectifs. Cette dynamique favorise aussi le bien-être et le sentiment d'engagement des communautés éducatives.

En s'appuyant sur son profil d'émissions de gaz à effet de serre, il s'agit ainsi de définir :

- les objectifs fixés à court, moyen et long terme ;
- le plan d'action et les fiches actions associées ;
- la trajectoire de transition ;
- la planification de la mise en œuvre des actions ;
- le suivi et le pilotage des actions.

Aider les élèves à comptabiliser leurs émissions de gaz à effet de serre : un nouvel outil de l'ADEME

Il est désormais possible pour une classe de collège et de lycée de calculer l'empreinte carbone des élèves de la classe en répondant à quelques questions de façon anonyme et sur un lien généré pour la classe. Cela permettra aux élèves de faire le point sur leur empreinte carbone et de pouvoir la comparer avec celle d'autres classe.

Pour calculer l'empreinte carbone d'une classe, rendez-vous sur le calculateur **Nos Gestes Climat** « spécial jeunes » : <https://nosgestesclimat.fr/organisations>

COMMENT METTRE EN ŒUVRE UN PLAN DE TRANSITION ?

MÉTHODOLOGIE D'UN PLAN DE TRANSITION

La mise en œuvre d'un plan de transition débute par un cadrage clair de la démarche et des priorités : il s'agit de définir une vision stratégique dans le choix des domaines d'actions permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre, et plus globalement de l'empreinte écologique de l'établissement, alignée sur la stratégie globale ministérielle et sur les objectifs nationaux ou internationaux pertinents, avec différents horizons temporels (court, moyen, long terme). Ces choix permettent de structurer la suite. Le plan de transition doit s'intéresser, en plus de l'aspect d'atténuation, à l'adaptation des structures d'enseignement. Intégrer des notions d'adaptation au changement climatique dans un plan de transition pour un établissement scolaire permet de préparer concrètement les élèves et les équipes aux impacts déjà visibles du changement climatique. Cela aide à anticiper les risques locaux (canicules, inondations...), et à adapter les infrastructures et les pratiques scolaires. Un bon plan de transition renforce aussi la résilience de l'établissement en garantissant la continuité des apprentissages dans des conditions climatiques plus extrêmes. Elle participe à la transmission de connaissances, au développement de compétences et encourage à l'action les élèves dans leur rôle de citoyens.

Ce travail s'appuie sur une définition rigoureuse des périmètres, en cohérence avec ceux retenus lors du calcul des émissions (organisationnel, opérationnel et temporel), ce qui garantit que les actions ciblent bien les sources significatives d'émissions.

Sur cette base, on procède à la construction des objectifs de transition en valeurs absolues (et éventuellement relatives), avec des jalons intermédiaires permettant de suivre les progrès de réduction entre deux bilans.

Vient ensuite la construction du plan d'action, qui traduit ces objectifs en actions concrètes classées par priorité, et définies par des fiches-actions et de ressources associées.

La notion de trajectoire est essentielle : il s'agit de projeter, à partir du profil d'émission actuel et des réductions attendues des actions, une trajectoire de réduction crédible et atteignable sur la période du plan de transition, consolidant ainsi l'atteinte des objectifs fixés.

Enfin, la mise en œuvre repose sur la définition des parties prenantes impliquées (internes et externes), avec une mobilisation, et une gouvernance, adaptées pour piloter, suivre et ajuster le plan tout au long de sa réalisation. Cette implication collaborative est un facteur clé de succès pour atteindre les objectifs fixés dans le cadre de l'engagement dans la transition écologique.

QUELS SONT LES LEVIERS D'ACTION ?

En tant qu'établissement scolaire, ma démarche est...

Plusieurs leviers structurants doivent être activés afin de construire un plan de transition à la fois efficace, lisible et mobilisateur.

1. Structurer l'action de la communauté éducative, des usagers et des partenaires pour éviter le cloisonnement

Un plan de transition efficace repose sur une vision globale et cohérente. Cela nécessite de :

- bien cartographier l'écosystème de partenaires internes et externes à l'établissement ;
- ne pas dissocier les enjeux pédagogiques et éducatifs des thématiques abordées (énergie, alimentation, biodiversité, etc.) ;
- créer des synergies collectives entre la communauté éducative, les élèves, les parents d'élèves et les partenaires de l'École ;
- prioriser les actions en fonction de leurs impacts et de leur faisabilité ;
- optimiser l'usage des outils disponibles et éviter la dispersion des efforts.

2. Donner du sens et de la lisibilité à l'action

Un des premiers défis consiste à rendre la transition écologique compréhensible et concrète pour l'ensemble des acteurs éducatifs. Il est essentiel :

- de se fixer des objectifs atteignables, progressifs et adaptés aux réalités de l'établissement et de son territoire ;
- d'inscrire les actions dans une temporalité claire, permettant à chacun d'en percevoir les effets en phasant les différentes étapes du plan ;
- de valoriser en quoi la stratégie répond aux besoins des acteurs, qu'il s'agisse des équipes pédagogiques, des élèves ou des collectivités ;

Cette approche favorise l'adhésion et évite le découragement face à des objectifs perçus comme trop abstraits ou inaccessibles.

3. Former et impliquer tous les acteurs dès l'amont

La réussite d'un plan de transition repose sur une mobilisation collective. Cela implique :

- la formation des acteurs (enseignants, personnels dépendant des collectivités, chefs d'établissement) pour renforcer leurs compétences et leur capacité d'action ;
- l'implication des partenaires (collectivités, associations, État) dès le début de la démarche, avec un engagement mutuel clair ;
- le travail collaboratif en évitant les approches descendantes ;
- l'identification des ressources (humaines, financières, documentaires) et des outils disponibles.

Associer les parties prenantes dès le début de la démarche permet de construire des solutions adaptées et partagées, tout en limitant les résistances au changement.

4. Renforcer le pouvoir d'agir des élèves

Les élèves ne doivent pas être de simples bénéficiaires, mais des acteurs à part entière de la transition. Il est crucial de :

- prévoir la démarche comme un projet pédagogique ;
- les intégrer dans la démarche éducative de réflexion et d'action ;
- renforcer la légitimité de leurs propositions.

Cette implication favorise l'engagement citoyen et donne du sens aux apprentissages.

5. Créer des dynamiques collectives et territoriales

L'isolement des établissements constitue un frein majeur. Pour y remédier, plusieurs leviers peuvent être mobilisés :

- créer une communauté d'établissements engagés, favorisant le partage d'expériences ;
- valoriser les établissements moteurs et leurs progrès ;
- développer des stratégies à l'échelle du territoire, en lien avec les collectivités.

L'appui sur des dispositifs existants comme les TER (Territoires Éducatifs Ruraux) ou les PAT (Projets Alimentaires Territoriaux) permet également de structurer et d'amplifier les actions.

6. Piloter dans la durée et mesurer les progrès

La transition écologique est un processus de long terme. Pour maintenir la dynamique, il est essentiel :

- de s'appuyer sur le projet d'établissement qui peut intégrer la stratégie de l'établissement en matière de transition écologique et d'éducation au développement durable ainsi que des éléments présents dans le plan de transition ;
- d'identifier les instances de concertations, de pilotage et de suivi (CA, CESCE) et ne pas les multiplier ;
- de maintenir une mobilisation sur plusieurs années, au-delà des effets d'annonce ;
- d'identifier et mettre en place des indicateurs réalistes et accessibles, facilitant le suivi et la comparaison (exemple : mesure de la masse de déchets alimentaires dans la cantine scolaire, consommation énergétique de l'établissement) ;
- de valoriser les progrès réalisés, notamment à travers des concours ou dispositifs de reconnaissance.

Ces éléments contribuent à ancrer durablement les démarches et à encourager l'amélioration continue.

En conclusion, dépasser les freins du secteur éducatif dans la transition écologique suppose une approche systémique, collaborative et progressive. En articulant formation, gouvernance partagée, implication des élèves et ancrage territorial, les établissements peuvent devenir de véritables laboratoires du changement. Plus qu'un enjeu environnemental, il s'agit d'une transformation tournée vers la construction d'un avenir durable et collectif.

Quelques exemples

Lycée Jean Lurçat, Bruyères, Vosges - témoignage

En 2019, l'éducation au développement durable a pris son envol dans notre lycée grâce à la mise en place d'une classe de seconde spécifique, disposant d'une heure par semaine consacrée à l'EDD et d'un accompagnement par l'association Etc Terra sur la démarche de projet. Nous ne partions pas d'une page blanche puisque plusieurs brigades d'élèves existaient (anti-gaspillage alimentaire, recyclage du papier...) et que notre établissement était isolé par l'extérieur sur les 2/3 de son implantation. Cette même année, nous atteignons le niveau 2 du [label E3D](#).

En 2022, nous passons au niveau 3 du label E3D et le dernier tiers du bâti était isolé. Nous avons participé en 2023/2024 au Projet Établissement Bas Carbone et avons organisé l'un des deux événements nationaux. Cette étape a marqué le début de la mise en place de notre réseau E3D. En effet, pour cet événement, nous avons accueilli 2 écoles élémentaires, un collège, 2 IUT et 11 associations ou organismes publics. Pour l'année 2024/2025 la Communauté de Communes Bruyères, Vallon des Vosges, qui était déjà l'un de nos partenaires, a reçu le titre de capitale française de la biodiversité. Nous avons alors organisé notre journée verte sur ce thème, accueilli 4 écoles, 2 collèges, un autre lycée et 18 associations ou organismes. Le lycée est devenu encore plus économe grâce au plan Lycée Vert de la région Grand-Est qui a permis de changer tous les éclairages pour des LED. Enfin, cette année, 2025/2026 nous nous lançons dans deux projets collectifs : la rénovation des cours d'écoles et la mise en place d'une progression pédagogique à l'intérieur de notre réseau que nous souhaitons voir labellisé en 2027.

Notre démarche correspond à une succession d'étapes logiques : tout d'abord il s'agit d'être formé pour pouvoir sensibiliser. Il convient ensuite de questionner l'ensemble des personnes concernées afin de pouvoir dresser un constat des besoins et élaborer un plan d'actions. Arrive enfin la réalisation et la célébration de la réussite.

Dans le cadre de sa démarche de transition écologique, le lycée Jean Lurçat s'est inscrit dans

une dynamique ambitieuse à l'échelle de l'établissement, reproduisant la logique d'un projet pédagogique, tel que le [Projet Établissements Bas Carbone](#).

Collège de la Retourne, Juniville, Ardennes - témoignage

De nombreuses actions sont déjà en place au collège de la Retourne, d'autres sont également en prévision. Nous observons dans ce plan d'action une volonté d'agir sur différents fronts, qu'il s'agisse de la réduction de l'empreinte carbone ou de la réduction de la consommation énergétique.

Ainsi, voici ce qui a déjà pu être mis en œuvre au cours des années précédentes par les élèves et la reste de la communauté enseignante et administrative du collège :

- lutte contre le gaspillage alimentaire (organisation des repas et des quantités) ;
- recours aux circuits courts, via la légumerie départementale ;
- méthanisation des déchets ;
- installation progressive de LED ;
- groupe actif d'éco-délégués.

Le collège de la Retourne prévoit également un certain nombre d'actions sur le volet de l'énergie. Celles-ci nécessitent, vu leur ampleur, une concertation politique et budgétaire avec différentes parties prenantes, dont la collectivité :

- rénovation énergétique du bâtiment pédagogique ;
- aération dynamique ;
- amélioration de la régulation du chauffage ;
- changement du mode de chauffage ;
- rénovation du bâtiment arts-technologie.

Enfin, l'établissement prévoit, sur une échelle de temps plus longue, d'agir sur les transports et notamment les trajets domicile – collège, pour les élèves et les personnels.

Collège Charles Delaunay, Lusigny sur Barse (Aube) - témoignage

Depuis de nombreuses années, le collège Charles Delaunay est engagé dans une démarche de développement durable au sein de la restauration scolaire en lien avec les enseignements et les projets pédagogiques organisés au collège.

Afin de lutter contre les plastiques à usage unique, l'ensemble de la vaisselle a été remplacé dès le début des années 2010. Ainsi l'ensemble de la vaisselle est réutilisable et aucun contenant plastique n'est utilisée en cuisine.

Afin d'assurer une restauration de qualité, l'achat de produits frais est au maximum privilégié. Le but est de travailler avec des produits de saison et de qualité.

Dès le début de l'année 2014, l'établissement a travaillé avec une ferme locale pour la fourniture de lait et de yaourts. La collaboration avec ce partenaire se poursuit et les élèves de 6^e visitent, chaque année, cette ferme avec pour objectif de découvrir le processus de fabrication des différents produits laitiers, de la collecte du lait à la vente des produits finis.

Au cours de l'année scolaire 2016-2017, l'établissement a été sollicité, par la Maison du Parc Régional de la Forêt d'Orient pour participer à un groupe de travail réunissant les restaurations collectives et les producteurs locaux du territoire autour du lac. À l'issue d'une année d'échanges, des liens et des contacts ont été noués avec de nombreux producteurs. Le point d'orgue a été l'organisation d'un menu 100% local au sein du collège regroupant de nombreux producteurs et acteurs locaux.

Pour compléter cette offre, le conseil départemental a mis en place, depuis quelques années, une plateforme d'achats ([Mangerlocal](#)) permettant aux restaurations collectives de se fournir auprès des producteurs de l'Aube et ainsi élargir l'offre et l'accès à des produits locaux.

Au-delà du travail réalisé en cuisine, un effort a été entrepris pour limiter le gaspillage alimentaire, dès l'année scolaire 2023-2024. Ainsi, les élèves ont un large choix dans les entrées et les desserts. En complément, chaque convive a la possibilité de demander la quantité voulue pour le plat chaud. Les plats préparés, et non distribués lors du repas, sont congelés en cellule de refroidissement rapide. Ces plats sont resservis quelques jours plus tard dans le cadre d'un menu appelé « menu du jour » qui regroupe les productions culinaires non distribuées des dernières semaines.

Ce travail, sur la qualité des repas et la réduction des déchets alimentaires et plastiques, est également visible sur les piques-niques fournis aux élèves et accompagnateurs lors de sortie scolaire. Dans ce cadre, de grands conteneurs isothermes ont été achetés. Cet achat a permis de confectionner de véritable sandwich (pain de boulanger et produits frais), une salade « faite maison » composée de féculents et légumes frais. Chaque panier-repas ainsi préparé améliore la qualité gustative et nutritionnelle, et le conteneur assure la sécurité alimentaire des produits. Les contenants et couverts utilisés sont en plastique réutilisable ou en matière recyclable afin de réduire l'impact environnemental

L'ensemble de ces actions a permis de réduire considérablement le gaspillage alimentaire. La campagne de pesée des restes alimentaires d'une durée de 6 semaines, réalisée dans le cadre de la participation de l'établissement au projet alimentaire territorial (PAT), a validé ces choix opérationnels. Cette étude a été réalisée durant l'année scolaire 2023-2024 et les résultats obtenus sont probants, puisque la moyenne des déchets alimentaires, après distribution, est de 42 grammes par personne. Pour rappel, la moyenne nationale est de 120 grammes par personne en restauration collective. Des axes d'amélioration ont été identifiés et l'établissement travaille pour réduire encore ce gaspillage.

En lien avec la restructuration de la restauration scolaire réalisée en 2020, le conseil départemental a doté l'établissement d'un broyeur à déchets alimentaires. Ce matériel a permis de réduire considérablement le volume des déchets et la facture de ramassage des ordures ménagères. Depuis, le collège a été doté de trois composteurs. Le chef de cuisine, après avoir suivi une formation sur le compostage, s'occupe du traitement des déchets alimentaires. Il est devenu une référence au sein du département pour leur gestion. De nombreuses formations sur le compostage sont organisées dans le département et les stagiaires viennent régulièrement à sa rencontre pour découvrir et échanger avec lui sur cette thématique.

Le compost ainsi produit est proposé aux personnels. L'établissement l'utilise également pour les jardinières installées au sein du collège. Ces jardinières ont été conçues et réalisées par des éco-délégués volontaires. Un jardin pédagogique a été réalisé dans le cadre du dispositif « Destination Qualification ». Les élèves ont construit les carrés potagers et cultivent différentes plantes et épices. Par l'intermédiaire du dispositif « Prends en de la graine », les élèves ont fabriqué une serre à base de bouteilles plastiques récupérées auprès des parents et des personnels de l'établissement.

Pour permettre l'arrosage des plantes, un récupérateur d'eau a été installé à proximité des cultures. L'établissement envisage également de récupérer l'eau non consommées des carafes de la restauration scolaire. Un premier essai a été réalisé avec des bacs et nécessite encore quelques ajustements pour être opérationnels.

D'autres actions autour du tri des déchets ont été mises en place. Des poubelles ont été transformées en poubelle de tri sélectif. Le traitement du recyclage des papiers a été valorisé. Ainsi, des bacs de récupération des papiers usagés ont été installés dans chaque salle de cours, chaque bureau et pièce de vie du collège (labellisation « éco école » obtenu à ce titre).

L'ensemble des actions réalisées au sein de l'établissement a permis d'obtenir le niveau 3 du label E3D. D'autres projets sont à l'étude afin de poursuivre le travail entrepris depuis plusieurs années.

Collège Mont d'Hor, Saint-Thierry, Marne - témoignage

Le collège du Mont d'Hor est entré en démarche de développement durable depuis 2020 (l'ensemble de la communauté éducative, administrative et de services a participé à une matinée d'acculturation autour d'une fresque du climat), l'établissement a été labellisé E3D niveau 1 en 2021 puis, niveau 2 en 2022 et enfin niveau 3 depuis 2024. De très nombreuses actions touchant toutes les thématiques construites autour des ODD, le travail sur l'alimentation, la solidarité, la biodiversité, l'énergie, le changement climatique... se sont donc mises en place au cours des années. Il est très vite apparu la nécessité d'éduquer les élèves à l'une des causes premières du problème majeur que traverse l'humanité, l'influence de nos modes de vie sur le fonctionnement de la planète.

C'est le Projet Établissements Bas Carbone qui a rendu possible ce passage à l'action. En nous appuyant sur les riches ressources proposées, nous avons sur deux années, réussi à acculturer les éco-délégués aux problèmes du dérèglement climatique à travers les ateliers tels que le Carbonomètre, l'arbre Éduclimat.

Quelques séances animées d'une manière plus classique autour de diaporamas ont permis d'initier les élèves à la comptabilité carbone (CO2e notamment). À la suite de cela, grâce au calculateur en ligne, les élèves ont réussi, après un travail motivant et valorisant pour eux d'enquête et de prospection de données, à obtenir un profil d'émission carbone de l'établissement.

L'année suivante a été consacrée à l'information par les éco-délégués de chaque classe, des résultats obtenus (constitution d'un diaporama de présentation du PEBC), suivi d'un recueil des propositions d'actions de l'ensemble des élèves pour baisser les émissions des postes les plus émissifs identifiés à savoir : l'énergie, l'alimentation et les déplacements.



Cette année l'équipe d'éco-délégués travaille sur la faisabilité de la mise en place de certaines de ces actions (telles que la mise en place de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'établissement, la mise en place de pistes cyclables sécurisées...), travail difficile pour lequel ils se heurtent aux leviers indispensables à actionner pour changer les choses : les partenaires de l'école à savoir les communes, les départements et les régions.

L'action qui semble pouvoir aboutir pour le moment après discussion des éco-délégués avec le principal du collège est de faire le test de baisser de 1 °C le chauffage sur la centrale de régulation de l'établissement pendant une semaine, de vérifier les températures dans les salles de classe et d'observer la réaction des usagers dans le but de généraliser l'action à toute la période de chauffage du collège.

D'autres actions sont en construction autour de l'alimentation locale et du passage à deux repas végétariens par semaine. La commission transport se penche aussi sur une réduction des émissions de GES

possible en limitant le retour en véhicule individuel des élèves qui quittent avant la dernière de la journée au lieu d'attendre le ramassage scolaire pour rentrer chez eux.

Bonjour,
Nous sommes des éco-délégués et travaillons sur le bilan carbone de l'établissement, commission transports. Nous avons créé un tableau dans le but de connaître votre mode de transport pour vous rendre au collège du Mont d'Hor.
Merci de bien vouloir compléter le tableau ci-dessous.
Bien cordialement,
Les éco-délégués.

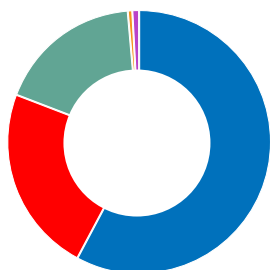
Distance domicile collège ?						
Combien de fois par semaine (aller et retour) ?	Faites-vous du covoiturage avec vos collègues ?	Venez-vous en voiture ?	Venez-vous en véhicule électrique ?	Venez-vous à pied ?	Venez-vous en véhicule à roues motorisées ?	Si aucun de votre déplacement n'a été cité auparavant, veuillez cocher cette case.
1x par semaine						
2x par semaine						
3x par semaine						
4x par semaine						
5x par semaine						

Pour problème de diffusion transformé en

La phase de présentation et de proposition d'actions se poursuivra sur la fin d'année. L'action est programmée pour l'an prochain et les années suivantes afin de contrôler si l'établissement se positionne sur la bonne trajectoire vers une de réduction de 40% des émissions GES d'ici à 2030. Beaucoup de problèmes de citoyenneté, de vivre ensemble se posent alors. Les élèves se rendent compte que ce travail d'éco-citoyenneté (agentivité) n'est pas si facile mais reste indispensable pour changer les choses.



857329 kgCO₂e



— Énergie
— Restauration
— Déplacements
— Fournitures
— Immobilisations

Énergie
497 365 kgCO₂e

Restauration
196 416 kgCO₂e

Déplacements
151 768 kgCO₂e

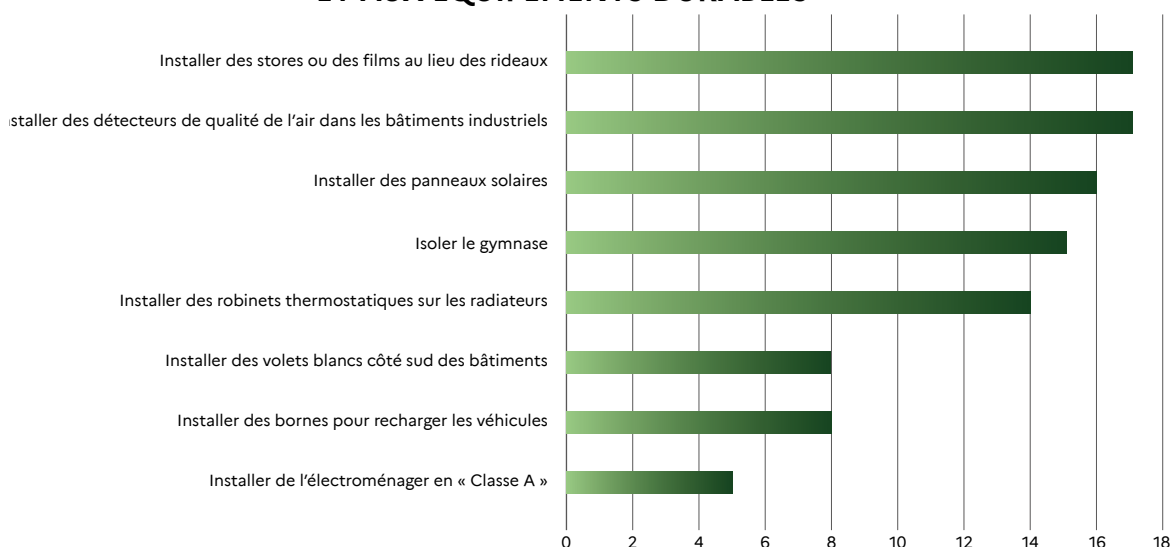
Fournitures
4 823 kgCO₂e

Immobilisations
6 957 kgCO₂e

Bilan carbone de l'établissement : le groupe se lance dans la comptabilité carbone en construisant des enquêtes après s'être répartie en commissions : immobilisations, achats, énergie, alimentation et transport. (cf. sondage transport). Les données sont entrées au fur et à mesure dans le calculateur.

Le travail de cette année qui suit les années PEBC se fait toujours en partenariat avec Clicks On Act pour établir une transition vers un monde plus durable.

ACTIONS LIÉES À L'ÉNERGIE, AUX BÂTIMENTS ET AUX ÉQUIPEMENTS DURABLES



Lycée professionnel Gustave Eiffel, Reims - témoignage

Voici les actions menées dans l'établissement dans le cadre du PEBC en 2025-2026 :

- Le diagnostic des consommations énergétiques des bâtiments, collecte des données 2024 et 2025 par les éco-délégués (module 1 : chauffage, climatisation, consommation électrique) ;
- Le listing de machines-outils, matériels (cisaille, plasma, frigos, etc.) par les équipes pédagogiques et techniques des pôles industriels et hôtellerie restaurations afin d'identifier les matériels les plus énergivores et émetteurs de CO₂ et autres gaz ;
- La sensibilisation des élèves et des personnels aux enjeux du réchauffement climatique : exposition climat, questionnaire « lycée écoresponsable » ;
- Le choix des actions prioritaires à mettre en œuvre par les personnels dans les domaines de l'énergie, des bâtiments et des équipements durables ;
- La prise en charge par le CESCE des problématiques de l'établissement et définition des actions à mettre en place pour 2026/2027.



En tant que collectivité, ma démarche est...

Les collectivités territoriales, en tant que gestionnaires du bâti scolaire, des transports, de la restauration scolaires et pilotes des politiques territoriales, disposent de leviers déterminants pour accompagner et structurer cette transition.

L'intégration des établissements scolaires dans les stratégies territoriales, notamment les [Plans Climat-Air-Énergie Territoriaux \(PCAET\)](#), constitue un levier structurant. Le partage et l'explicitation de ces documents permet d'assurer la cohérence des actions à l'échelle du territoire, de renforcer la lisibilité des objectifs climatiques et de favoriser l'appropriation des enjeux par les équipes éducatives.

Le découplage entre les dimensions pédagogiques et techniques est un facteur clé de réussite. Il convient de développer des démarches intégrées associant projets éducatifs et gestion du fonctionnement de l'établissement. Par exemple, il est utile de valoriser le bâti comme support pédagogique (suivi des consommations, projets d'élèves, démarches de sobriété).

La définition d'un schéma directeur patrimonial permet d'inscrire les actions dans une trajectoire pluriannuelle cohérente. Son partage avec les établissements contribue à améliorer la visibilité des projets de rénovation ou de transformation, faciliter l'anticipation des évolutions et articuler les projets pédagogiques avec les interventions sur le bâti.

La communication régulière des données de consommation d'énergie et de ressources aux établissements permet un meilleur pilotage des usages, l'identification des leviers de sobriété et le développement d'outils pédagogiques concrets pour la sensibilisation des élèves. Cela suppose la mise en place de dispositifs de collecte, de traitement et de diffusion des données adaptés.

Les impératifs législatifs, notamment en matière de performance énergétique, de réduction des émissions et de restauration, doivent être mobilisés comme des leviers d'action. À ce titre, les collectivités ont un rôle d'accompagnement à jouer.

La mise en place de modalités de gouvernance partagée constitue un levier transversal. Elle peut prendre la forme de conventionnement entre collectivités et établissements.

Région Ile-de-France - témoignage



La Région Île-de-France joue sur plusieurs fronts pour réduire l'empreinte carbone de ses 470 lycées publics :

- Rénovation des bâtiments : isolation des façades, toitures et fenêtres pour limiter les pertes de chaleur.
- Modernisation des équipements :
 - remplacement des chaudières par des modèles plus efficaces ;
 - installation de panneaux solaires, de géothermie ou de réseaux de chaleur urbains.
- Changement des comportements :
 - sensibilisation des élèves, enseignants et agents régionaux à la sobriété énergétique (gestes du quotidien) ;
 - mise en place d'outils numériques et d'animations pédagogiques pour encourager l'engagement, notamment au travers de la démarche des [Lycées Éco-Responsables](#).

La région a aussi mis en place depuis 2011 une initiative d'accompagnement de ses lycées dans leur transition écologique, Lycées Éco-Responsables. Pour 57% des lycées franciliens qui en faisaient partie en 2025, la région s'engage à réduire l'empreinte écologique globale, accompagner les projets scolaires et installer des pratiques durables au quotidien.

Quelques indicateurs de cet accompagnement :

- Réduction moyenne des émissions de CO₂ par établissement : 790 kg CO₂e/ an (2023) ;
- Budget dédié à l'énergie (2025) : 110 millions d'euros ;

- 135 lycées ont suivi au moins un projet Énergie -Climat en 2024-2025 ;
- 297 projets menés depuis 2011.

Par ailleurs, depuis 2019, plus de 64 lycées publics franciliens ont participé au concours CUBE. Scolaire, avec une moyenne de 7% d'économie d'énergie par an.

Un exemple inspirant : le lycée Arthur Rimbaud (95) a organisé une « journée sans électricité » qui a sensibilisé 150 élèves. Une économie de 30% a été réalisée sur cette opération.

Région Grand Est – témoignage



La région Grand Est poursuit ses efforts pour la transition écologique de ses 232 lycées publics à travers deux démarches complémentaires *Lycée en Transition* et le plan d'accélération de la transition écologique et énergétique des lycées.

Lycée en Transition a été lancé dès 2017 pour accompagner techniquement et financièrement des lycées souhaitant s'engager dans des projets autour du développement durable avec des objectifs définis et mesurables. Plus de 150 projets ont permis de réduire le gaspillage alimentaire, améliorer la qualité de la restauration scolaire, gérer les espaces verts dans le respect de l'environnement, optimiser la gestion des déchets, pratiquer des écogestes pour économiser l'eau et l'énergie.

Depuis la rentrée de septembre 2023, la démarche a été confortée par l'apport d'outils méthodologiques facilement accessibles en ligne. Des événements participatifs proposés par l'équipe *Lycée en Transition* viennent également jaloner l'année scolaire.

Enfin, depuis la rentrée 2025 et jusqu'en 2027, douze lycées publics de la région Grand Est feront l'objet de projets de renaturation de leur cour. Environ 10 000 lycéens bénéficieront d'ici 2 ans d'une nette amélioration de leur cadre d'apprentissage grâce à ces opérations. Cette première vague de projets constitue une phase pilote. L'objectif est de déployer cette action à plus grande échelle en assurant une sécurisation des méthodes, des attentes, des moyens et du calendrier.

Approuvé en juin 2022, le Plan d'accélération de la transition écologique et énergétique des lycées se décline en plusieurs axes de travail pour permettre aux lycées régionaux de continuer de jouer leur rôle de formation dans le contexte de transition écologique qui s'impose :

- Lycées verts : à la fin de l'été 2024, grâce à ce dispositif, 112 opérations de rénovation thermique ont pu être engagées. Les résultats de la saison de chauffe 2023/2024 ont révélé -26 % en GWh sur les consommations de chauffage.
- NEOLUX : en mars 2026, ce sont plus de 171 000 luminaires (soit 38% de l'objectif final fixé à 450 000) qui ont été remplacés par des LED, au bénéfice de plus de 180 établissements, pour un montant d'environ 14,5 M€.
- Déploiement d'abaisseurs-régulateurs de tension et raccordement à des réseaux de chaleur vertueux ;
- SOLAR'EST : avec un potentiel de 1,8 million de m² de toitures opportunément exposées, la région Grand Est est en mesure d'effacer la consommation annuelle d'électricité de l'ensemble de son parc immobilier, équivalent à la production annuelle d'un quart de tranche de centrale nucléaire. Les projets envisagés dans le programme SOLAR'EST concernent 220 lycées pour 1103 bâtiments, à la fois par l'équipement de leurs toitures, ou la couverture de leurs parcs de stationnement. En mars 2026, 19 centrales photovoltaïques ont été installées et 10 supplémentaires le seront d'ici la fin de l'année, pour une valorisation de l'électricité produite prioritairement localement en autoconsommation.

Communauté de commune du Grand-Reims - témoignage



Le Grand Reims intègre systématiquement les enjeux des collèges et lycées dans ses plans d'action phares :

- Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) : alignement des objectifs de réduction des émissions avec les projets des établissements (rénovation des bâtiments, mobilités douces, etc.) ;
- Projet Alimentaire Territorial (PAT) : promotion des circuits courts et lutte contre le gaspillage alimentaire dans les cantines, en collaboration avec les gestionnaires.

Il s'agit de créer un cadre cohérent où chaque initiative scolaire s'inscrit dans une dynamique territoriale plus large.

Pour renforcer le pouvoir d'agir des élèves, le Grand Reims propose des dispositifs ludiques, participatifs et ancrés dans le réel :

- Un escape game pédagogique sur le climat gratuit pour les enseignants : une immersion interactive pour aborder les enjeux écologiques de manière concrète et collaborative.
- L'Observatoire des actions climatiques : dès 14 ans, les jeunes contribuent à un sondage annuel. Leur voix compte pour évaluer les progrès et identifier les priorités du territoire.
- Des visites de sites emblématiques (centre de tri des déchets, station d'épuration...), des expériences de terrain pour comprendre les solutions locales et s'en inspirer.

Cette démarche s'appuie sur la conviction que la transition écologique se vit aussi par l'expérimentation, le débat et l'appropriation des savoirs.

Le Grand Reims cherche à créer des synergies entre établissements, associations et entreprises.

- Soutien aux projets E3D (École/Établissement en Démarche de Développement Durable) et CUBE.Scolaire ;
- Mise en réseau des acteurs pour partager les bonnes pratiques et co-construire des solutions.

Il s'agit d'articuler cadre territorial et actions éducatives pour une transition collective, ambitieuse et inclusive.

Département de l'Aube - témoignage



Le département de l'Aube encourage depuis plusieurs années le recours aux achats alimentaires en circuits courts et de proximité par les collèges publics aubois. La plateforme [Mangerlocal](#) a ainsi été créée en 2021 pour répondre à la problématique de la mise en relation et de la logistique entre producteurs locaux et acheteurs pour permettre aux collèges publics aubois d'accéder à des produits de qualité issus des circuits courts et de proximité. Cette offre vient en complément du groupement de commande académique existant.

Fort de son succès, la plateforme s'ouvre à tous les acteurs de la restauration collective publique.

Elle propose un site internet permettant aux producteurs de communiquer sur les produits proposés, leurs disponibilités et les tarifs qu'ils fixent, et aux utilisateurs de passer leurs commandes. Les producteurs sont avertis des quantités commandées et déposent les produits correspondant au local de l'Hôtel du Département qui dispose de deux chambres froides et d'une chambre sèche. Les agents du Département préparent ensuite les commandes par clients qu'ils livrent avec le camion frigo spécialement affecté au dispositif. Ainsi, deux agents à plein temps assurent le fonctionnement de la plateforme, assurant un approvisionnement des clients à raison d'une livraison par semaine.

La plateforme compte à ce jour 54 producteurs actifs et 31 clients réguliers dont l'intégralité des cuisines des collèges aubois.



COMMENT PILOTER ET SUIVRE L'ÉVOLUTION D'UN PLAN DE TRANSITION ?

RESTITUER SON PLAN DE TRANSITION ET COMMUNIQUER

La restitution du plan de transition constitue une phase finale essentielle de la démarche, qui vise à formaliser et partager les résultats obtenus et à en assurer l'appropriation par l'établissement. Elle repose sur la production de livrables clairs et structurés qui compilent les éléments principaux de la démarche (objectifs du plan de transition, plan d'actions détaillé avec fiches actions, trajectoire de réduction des émissions, indicateurs de suivi ou tout outil de suivi de type tableau de bord) pour qu'ils puissent être utilisés tant en interne qu'en externe selon les besoins.

Ces livrables doivent ensuite être soumis à validation, pour s'assurer de la cohérence des objectifs stratégiques avec les engagements pris.

Enfin, la mobilisation des parties prenantes autour de cette restitution est capitale pour garantir l'appropriation des conclusions et favoriser l'engagement dans la phase d'action. La restitution est conçue comme un moment de communication, de sensibilisation et de responsabilisation des acteurs. Afin que chacun comprenne les enjeux, les résultats et son rôle dans la mise en œuvre du plan de transition, il est nécessaire de rassembler les élèves et les membres de la communauté éducative. A cette étape, il est particulièrement pertinent de convier ses parties prenantes externes telles que la collectivité, les établissements scolaires environnants, des représentants académiques et bien entendu les parents d'élèves.

CARTOGRAPHIE DES RESSOURCES ET OUTILS DISPONIBLES

PANORAMA DES OUTILS ET MÉTHODES DE L'ABC



L'élaboration d'un plan de transition est un travail qui nécessite de monter en compétences et de sensibiliser ses parties prenantes. En ce sens, l'[Association pour la transition Bas Carbone \(ABC\)](#) met à jour un panorama des méthodes et outils qui répertorie des ressources permettant de réaliser une transition bas carbone robuste pour les organisations, les territoires et les citoyens. Les acteurs de l'enseignement secondaire, dont les établissements scolaires sont, en toute logique, également ciblés par ce panorama. Celui-ci propose :

- des parcours de maturité, à destination des établissements et des territoires souhaitant s'engager dans la transition bas carbone ;
- un inventaire détaillé des méthodes et outils de la transition bas carbone à travers des fiches présentant et permettant la comparaison de ces différentes ressources et démarches ;
- des fiches détaillées par pays et régions du monde donnant un aperçu de l'intégration de la comptabilité carbone aux politiques publiques et dans les pratiques nationales.

Parmi les méthodes et outils compilés par le panorama que vous retrouverez sous [ce lien](#), figurent des ressources pour les scolaires dont le [Projet Établissements Bas Carbone \(PEBC\)](#). Ce dernier, piloté par l'ABC, Avenir Climatique et Renaissance Écologique, propose aux élèves et enseignants d'estimer puis réduire l'empreinte carbone de leur établissement scolaire à travers une méthode simplifiée, pédagogique et ludique, en cinq étapes, calquée sur celle du Bilan Carbone® (BEGES ADEME). Le PEBC est proposé aux collèges et lycées français depuis 2020 et a touché à ce jour plus de 800 établissements et 5000 élèves. En parallèle, un consortium européen dirigé par l'ABC (et auquel participent les co-pilotes du PEBC) développe et diffuse Clicks On Act dont l'objectif est d'accompagner les acteurs de l'enseignement à la construction mais surtout à la mise en œuvre d'un plan de transition ambitieux, durable et impactant.

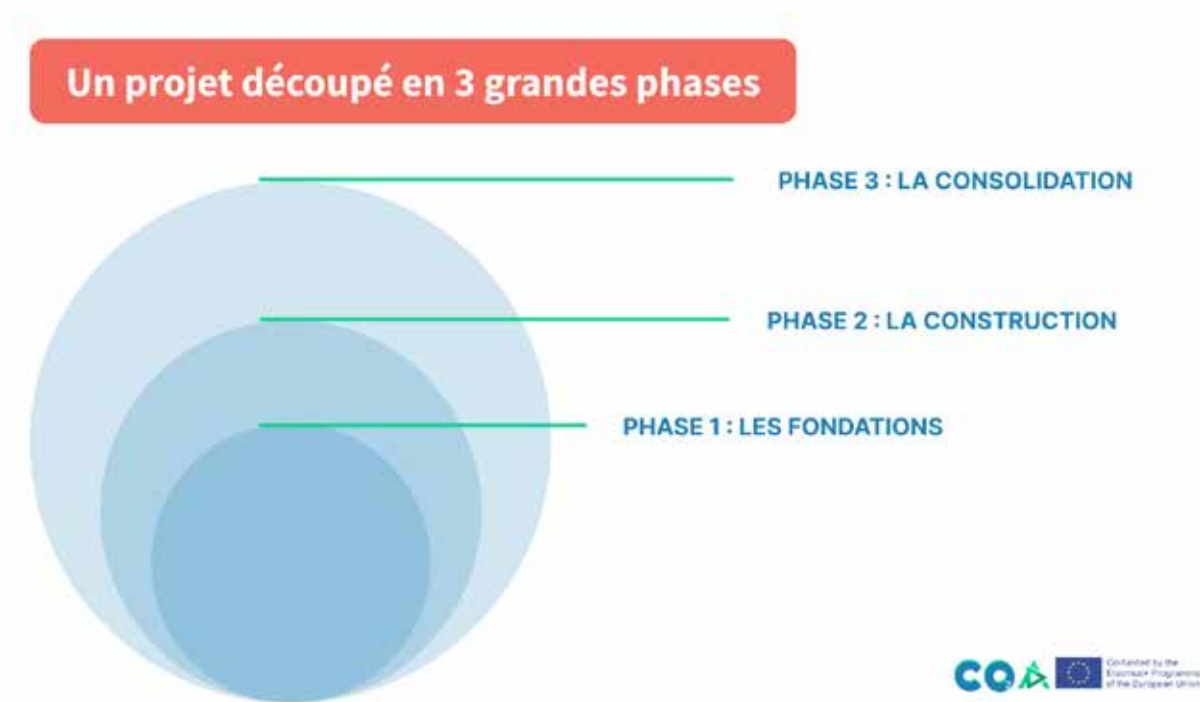
MÉTHODOLOGIE CLICKS ON ACT ENRICHIE PAR LE BILAN CARBONE®

La généralisation des plans de transition au sein des établissements scolaires, des académies et des collectivités territoriales répond à un double impératif : disposer d'un cadre stratégique structuré pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et assurer un pilotage mesurable des actions engagées. Le projet [Clicks On Act](#) s'inscrit dans cette logique en proposant un cadre pédagogique structuré permettant de conjuguer stratégie institutionnelle et engagement des élèves.

Le projet est né pour donner suite aux retours d'établissements ayant comptabilisé leurs émissions : la mise en place des actions, leur suivi et l'implémentation d'une véritable démarche bas carbone nécessitent une ligne directrice. Ce postulat a poussé un nouveau consortium de partenaires européens à se réunir pour apporter une solution à ces enjeux.

La proposition faite par le dispositif Clicks On Act s'appuie sur la [méthodologie Bilan Carbone® \(ADEME\)](#) tout en revoyant les attendus et ambitions pour convenir au contexte pédagogique du projet.

La démarche concrète est découpée en trois phases et s'appuie sur un [outil de suivi](#) des émissions permettant de relier les données issues du diagnostic à des actions de réduction. Il n'est pas un outil pour construire un plan de transition rigoureux mais un moyen pédagogique mettant l'accent sur la compréhension des enjeux, la mise en œuvre progressive des actions et l'implication de l'établissement dans son ensemble.



Le projet débute par un état des lieux de ce qui existe au sein de l'établissement grâce à un temps de passation de l'ancienne vers la nouvelle promotion d'élèves. Cet état des lieux recense à la fois ce qui a été mis en place lors de la comptabilisation des émissions, ou d'une édition précédente du projet (comme des actions, des prises de contact ou des engagements pris par les instances dirigeantes...), mais aussi les pratiques préexistantes sur lesquels la mise en place du projet peut s'appuyer ou qui peuvent le renforcer.

L'établissement se situe et se projette ensuite dans un monde bas carbone avec la fresque de la [Renaissance Écologique](#) et ses 24 chantiers. Cette phase est pensée pour ouvrir un espace de discussion avec les élèves sur leur environnement quotidien.

Dans la seconde phase, après une introduction aux notions clés d'un plan de transition, les élèves sont invités à proposer une trajectoire d'actions. Ils identifient les leviers de transition, les classent, les priorisent, et les traduisent en actions concrètes. Un outil de suivi en ligne permet d'appuyer cette étape : avec des simulateurs de trajectoires, tableau de bord, fiches action, etc. Cette étape va au-delà d'un plan d'action, il s'agit d'une véritable feuille de route pour l'établissement.

La dernière phase du programme Clicks On Act vise à inscrire la démarche dans le temps long. Elle permet de valoriser les résultats, de partager le travail mené et de préparer l'année suivante. Avec des formats comme les restitutions, les échanges inter-établissements ou la formation de nouveaux référents. En parallèle, c'est également le temps pour poursuivre et mettre en œuvre ses actions pour que les élèves observent le fruit de leurs réflexions.

Pour les établissements scolaires, Clicks On Act permet d'intégrer le plan de transition dans les dynamiques éducatives sans en modifier la gouvernance. Les chefs d'établissement conservent la responsabilité du pilotage, tandis que les équipes pédagogiques disposent d'un cadre méthodologique adaptable au temps disponible et au niveau de structuration existant. Le projet favorise le développement de compétences transversales (analyse critique, interprétation de données, gestion de projet, communication argumentée) tout en renforçant la cohérence entre les objectifs écologiques affichés et les actions effectivement mises en œuvre. La participation des élèves, de l'analyse à la mise en œuvre, contribue également à installer une culture de la mesure et du suivi, essentielle à toute démarche de transition crédible.

Les collectivités territoriales, en tant que propriétaires du bâti, souvent engagées dans des stratégies climatiques territoriales, peuvent trouver dans Clicks On Act un levier complémentaire à leurs politiques publiques. Le projet favorise l'appréhension des enjeux par les usagers, encourage la cohérence entre investissements techniques et comportements, et facilite le dialogue entre établissements, services techniques et décideurs locaux. En impliquant également les personnels administratifs et techniques dans la lecture des données et la mise en œuvre d'actions, il contribue à une approche collaborative de la transition.

CATALOGUE DES RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES / PARTENAIRES

M ta Terre



M ta Terre est le site de l'ADEME pour les jeunes. A travers des articles, des vidéos, des infographies, des quiz, des jeux... les élèves pourront en apprendre plus sur les sujets écologiques abordés en classe ou débattus dans les médias et sur les réseaux sociaux. Ils pourront également découvrir plus de 160 idées d'actions adaptés à leur âge et à leur vie quotidienne.

Agir pour la transition écologique



La plateforme AGIR pour les acteurs de l'éducation offre de nombreuses ressources aux enseignants utilisables en classe ou pour préparer les cours. Toutes les ressources sont classées par niveau scolaire, thématique, type de contenu et objectif de développement durable.

Cube Scolaire



Le [concours ACTEE CUBE Scolaire](#) accompagne le plan de transition écologique des établissements du secondaire en apportant une solution concrète de plan d'action énergétique. Sous la forme d'un championnat de France des économies d'énergie, les établissements scolaires et les collectivités mettent en place des actions d'usage, de réglage technique et de sensibilisation pour réduire leur consommation énergétique et leurs émissions de gaz à effet de serre. Cette approche favorise à la fois l'apprentissage pratique de la transition énergétique et la mobilisation collective autour d'objectifs mesurables.

Les outils et ressources mis à disposition pour les établissements secondaires incluent :

- Suivi et fiabilisation des données grâce à un espace en ligne dédié, permettant aux établissements de visualiser leurs consommations et progrès ;
- Dynamique collective et territoriale, en partenariat avec les collectivités locales, pour encourager la sobriété énergétique et partager les bonnes pratiques ;
- Accompagnement d'un an, comprenant des formations animées par le Cerema pour guider les équipes dans la mise en œuvre des actions ;
- Ressources ludiques : [escape game sur les économies d'Énergie](#) dans son établissement, jeu des consommations, diagnostic participatif, etc. Ces outils permettent aux élèves de mesurer leur impact énergétique, de proposer des actions concrètes et d'adopter des comportements favorables à la transition énergétique ;
- Ressources pédagogiques intégrées dont un catalogue prêt à l'emploi pour les enseignants, avec des activités directement intégrables dans les matières et les programmes scolaires et bénéficie du haut patronage du ministère de l'Éducation nationale ;

→ Valorisation et émulation nationale à travers le championnat et la remise de prix, qui récompensent les établissements les plus engagés et inspirent les autres.

Depuis 2019, 1 166 établissements et 75 collectivités ont participé à CUBE Scolaire. Les établissements engagés ont réalisé en moyenne 10 % d'économies d'énergie sur leurs consommations.

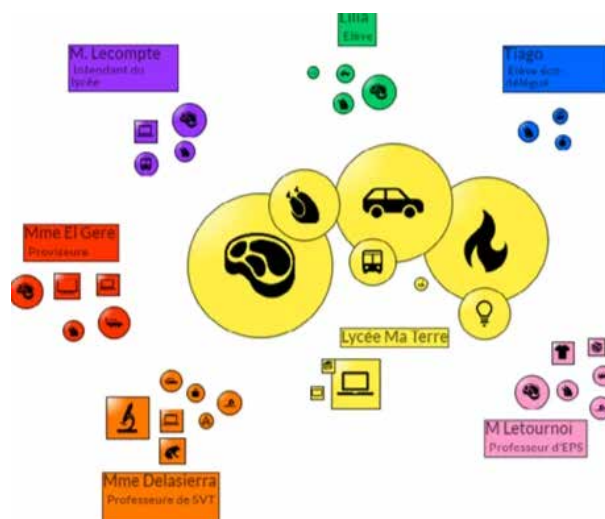
Grâce à cette approche combinant données fiables, pédagogie, émulation et valorisation, ACTEE CUBE Scolaire permet aux établissements scolaires de s'engager de manière concrète et durable dans la transition énergétique, tout en sensibilisant élèves et personnels à l'importance de l'efficacité énergétique et de la lutte contre le changement climatique.

Ligue du Championnat de France des Économies d'Énergie, ACTEE CUBE Scolaire est un projet financé par [ACTEE](#), organisé en partenariat avec l'[IFPEB](#) et le [Cerema](#).

Ma Terre en Classe



[Ma Terre en classe](#) est un atelier de sensibilisation-action original, basé sur un jeu de rôle immersif qui place les élèves au cœur de la transition bas carbone. Par le biais du jeu, ils collaborent, formulent des alternatives et construisent des scénarios concrets de réduction de l'empreinte carbone de leur lycée, tout en prenant du recul sur leurs propres actions. L'atelier stimule l'imagination collective et fait émerger des solutions réalistes pour réduire les activités émettrices de carbone au sein de l'établissement.



L'intrigue se déroule dans le lycée fictif Ma Terre, inspiré de la réalité, qui a pour objectif de réduire de 40 % son empreinte carbone, conformément à la Stratégie Nationale Bas Carbone de la France. Les joueurs incarnent 6 personnages, élèves, professeurs ou personnels, dotés de profils psychologiques distincts et de rapports variés à l'action climatique, reflétant la diversité des opinions présentes dans la société.

L'atelier s'appuie sur un plateau numérique visuel et intuitif : chaque personnage et chaque activité émettrice de carbone sont représentés par des jetons dont la taille évolue proportionnellement à l'empreinte carbone associée. Cette représentation graphique permet de visualiser instantanément l'impact des décisions prises au fil de la partie, en rendant les ordres de grandeur immédiatement lisibles.

Lors de la première phase de jeu les joueurs prennent seuls les décisions qui concernent leur personnage pour réduire l'empreinte liée à son alimentation, ses déplacements ou ses pratiques au sein du lycée. La deuxième phase est une négociation collective à l'échelle du lycée où les joueurs doivent s'accorder sur des décisions communes, expérimentant ainsi la complexité du consensus et la diversité des points de vue.

La session de jeu est suivie d'un bilan permettant de revenir sur l'ensemble des alternatives proposées et servant de base à l'élaboration d'un plan d'action concret.

CONCLUSION

Face aux enjeux climatiques, environnementaux et sociétaux actuels et à venir, les établissements scolaires ont un rôle essentiel à jouer en devenant des moteurs de la transition écologique auprès de la population sur le territoire auquel ils appartiennent en fédérant les acteurs locaux, en agissant auprès des élèves et de leurs familles afin de leur transmettre les clés de compréhension des phénomènes, en développant leur esprit critique et les compétences permettant de passer à l'action. Engager son établissement dans une démarche de transition bas carbone apparaît ainsi comme nécessaire. Construire des projets pédagogiques qui permettent de réduire les consommations énergétiques, de favoriser les mobilités durables, de limiter les déchets impliquent les élèves dans la transition écologique des services publics et de nos sociétés tout en formant les citoyens de demain à ces enjeux majeurs.

Ces initiatives permettent également de développer une culture commune de la responsabilité environnementale pour tous les acteurs d'un territoire, un vocabulaire partagé et des objectifs communs. Cette dynamique s'inscrit pleinement dans les objectifs du label E3D porté par l'Éducation nationale qui valorise les établissements intégrant le développement durable dans leur fonctionnement, leur pédagogie et leur ouverture avec les parties prenantes locales. La comptabilité carbone permet ainsi de structurer la démarche E3D avec une quantification des impacts, des objectifs précis et des actions mesurables.

Pour les chefs d'établissement, réaliser un bilan des émissions présente également un fort intérêt. D'abord, il offre une vision claire des principaux postes d'émissions et des priorités d'action. Ensuite, s'inscrire dans une telle démarche favorisera sa réponse aux enjeux institutionnels en alimentant, par exemple, les plans climat de leur territoire.

Cette démarche répond aussi à des attentes institutionnelles croissantes. Les collectivités, les académies et de nombreux partenaires encouragent désormais les projets liés à la transition écologique. Un établissement engagé dans une stratégie bas carbone peut plus facilement accéder à des dispositifs d'accompagnement, à des financements ou à des appels à projets. Cela contribue à renforcer son attractivité et son rayonnement sur le territoire.

Ainsi, une démarche de comptabilité carbone ne doit pas être vue comme une contrainte mais comme un véritable outil de pilotage, d'innovation pédagogique et de valorisation institutionnelle. Il constitue un levier puissant pour obtenir le label E3D et inscrire l'établissement dans une dynamique de transition écologique ambitieuse et durable.

Cependant, la réduction des émissions de gaz à effet de serre ne suffit plus à elle seule. Face aux conséquences déjà visibles du réchauffement climatique, les établissements doivent également intégrer des stratégies d'adaptation, notamment :

→ Végétalisation des cours d'école est une action visant à lutter contre les îlots de chaleur urbains, particulièrement lors des épisodes de canicule. Cela permet d'améliorer le confort thermique, favoriser l'infiltration des eaux de pluie et bien sûr, abriter une certaine biodiversité, améliorer le bien-être des usagers et des personnels. À Paris, le programme des « Cours Oasis » transforme progressivement les cours d'école en espaces plus verts. Ces cours peuvent également être ouvertes aux habitants pendant les périodes estivales comme refuges face à la chaleur. Cette initiative participe à l'adaptation de la ville au changement climatique et à l'amélioration du cadre de vie scolaire.

→ Rénovation des bâtiments pour lutter contre les vagues de chaleurs. Les périodes des fortes chaleurs étant plus fréquentes et plus longues en fin d'année scolaire, elles ont un impact négatif sur la santé des élèves et des personnels ainsi que sur la capacité d'apprendre. Ainsi, des réflexions peuvent être menées pour privilégier des mesures passives d'adaptation permettant de garantir la continuité des enseignements dans des conditions acceptables : réflexion sur l'organisation des enseignements dans une journée, sur l'utilisation des salles de classes en fonction de leur orientation, sur la possibilité de faire classe dehors, sur l'aération des lieux d'études en début ou en fin de journée

→ Gestion plus économe de l'eau ;

→ Mise en place de plans de prévention des risques face aux événements climatiques extrêmes ;

→ Préservation de la biodiversité sur le site de l'établissement, Ainsi, l'école de demain devra être à la fois un acteur de la décarbonation et un espace résilient, capable de s'adapter durablement aux transformations environnementales à venir.

Ce guide est un outil d'accompagnement se voulant avant tout pratique a pour vocation d'outiller les enseignants de collèges et de lycées ainsi que les collectivités territoriales. Les établissements scolaires et les programmes scolaires enseignés jouent un rôle de premier plan pour les élèves et face à la transition écologique. Sensibiliser à ces enjeux reste essentiel dans un contexte d'urgence climatique mais l'action doit rester le premier vecteur de mobilisation pour les élèves. C'est pourquoi, agir simultanément sur l'atténuation de nos émissions et notre adaptation au changement climatique est la priorité dans l'éducation de nos enfants.



ANNEXES

RESSOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

Textes officiels

- [Stratégie Nationale Bas Carbone](#)
- [Programmation pluriannuelle de l'énergie](#)
- [Loi Climat et Résilience](#)
- [Plan national d'adaptation au changement climatique \(PNACC3\)](#)
- [France 2030](#)
- <https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>
- [Stratégie nationale pour la biodiversité 2030](#)

GIEC

- <https://www.ipcc.ch/languages-2/francais/>

UNESCO

- <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>

ADEME

- <https://agirpoulatransition.ademe.fr/collectivites/conseils/etablissements-scolaires>
- <https://agirpoulatransition.ademe.fr/acteurs-education>
- <https://bilans-ges.ademe.fr/ressources/mettre-en-oeuvre-son-plan-de-transition>
- <https://mtaterre.fr/>

CUBE.S

- Site internet : <https://www.cube-s.org/>
- Ressources disponibles : guides et articles

CEREMA

- <https://www.cerema.fr/fr/actualites/agir-maintenant-contre-surchauffe-ecoles-ecoles-face-au>
- <https://outil2amenagement.cerema.fr/outils/contrat-pour-la-reussite-la-transition-ecologique-crte#:~:text=Le%20CRTE%20est%20un%20contrat,et%20la%20coh%C3%A9sion%20des%20territoires>
- <https://outil2amenagement.cerema.fr/outils/plan-climat-air-energie-territorial-pcaet#:~:text=Le%20PCAET%20est%20un%20outil,%C3%A9nergie%2Dclimat%20sur%20leur%20territoire>

Ministère de l'Éducation nationale

- <https://eduscol.education.gouv.fr/sites/default/files/document/guide-agir-pour-la-transition-ecologique-pour-les-ecoles-colleges-et-lycees-100821.pdf>
- <https://batiscolaire.education.gouv.fr/guide-sobriete-energetique-des-ecoles-et-etablissements-scolaires-240484>

DÉFINITIONS

Bilan d'émissions de Gaz à effet de serre (GES)

Évaluation du volume total sur une année des émissions et des suppressions de GES induites par les activités de la Personne Morale (PM) et exprimées en équivalent de tonnes de dioxyde de carbone.

Bilan d'émissions de Gaz à effet de serre (GES) réglementaire

Ce terme inclut en plus l'élaboration d'un plan de transition visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre de la PM et présentant les objectifs, moyens et actions envisagées à cette fin ainsi que, le cas échéant, les actions mises en œuvre lors du précédent bilan. Dans la suite du présent guide, nous utilisons l'expression "BEGES-R". C'est le terme qui devra être utilisé dans les guides sectoriels.

Bilan Carbone®

La méthode Bilan Carbone®, née de l'initiative de l'ADEME et portée ensuite par l'Association pour la transition Bas Carbone (ABC), constitue un pilier essentiel dans l'évaluation et la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES). Celle-ci englobe non seulement la méthode historique, standard de référence, mais également les outils diffusés par l'ABC, ainsi que les formations dispensées par les organismes de formations habilités par l'ABC. C'est une marque R déposée à l'INPI en France et dans toute l'Union Européenne.

Gaz à effet de serre (GES)

Constituant gazeux de l'atmosphère naturel ou anthropogène, qui absorbe et émet le rayonnement d'une longueur d'onde spécifique du spectre du rayonnement infrarouge émis par la surface de la Terre, l'atmosphère et les nuages.

Guide sectoriel

Un guide sectoriel décrit les principes de réalisation d'un bilan d'émissions de gaz à effet de serre (BEGES-R) selon la méthode réglementaire pour les organisations d'un secteur ou branche d'activité donnée. Il s'attache particulièrement à définir les sources, puits, type de gaz, données nécessaires et modalités de calculs pour chaque poste émetteur significatif et/ ou pertinent du secteur considéré afin d'optimiser la réalisation des BEGES-R. Un guide sectoriel est rédigé dans l'objectif d'améliorer la qualité des BEGES-R réalisés au sein du secteur dans le respect des principes suivants : Pertinence, Complétude, Cohérence, Exactitude et Transparence (ISO 14064-1).

ISO 14064-1

Norme internationale de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) qui spécifie les principes et les exigences applicables au niveau des organismes pour la quantification et la rédaction de rapports sur les émissions et suppressions de GES. Il comprend des exigences concernant la conception, le développement, la gestion, la rédaction de rapports et la vérification de l'inventaire des GES d'un organisme. Dans le présent document, l'appellation ISO 14064-1, fait systématiquement référence à la version en cours : ISO 14064-1:2018.

Périmètre organisationnel

Le périmètre organisationnel est constitué par l'ensemble des équipements et installations contrôlés par la Personne Morale.

Périmètre opérationnel

Ensemble des émissions de GES liées aux opérations de la Personne Morale et leur ventilation par catégorie et par poste. Le concept de périmètre opérationnel est présente en détail au chapitre 6.

Poste d'émissions

Ensemble d'émissions de GES provenant de sources ou de types de sources homogènes et de suppressions de GES provenant de puits ou de types de puits homogènes.

Sources de GES

Unité physique ou processus rejetant un GES dans l'atmosphère (ex : un moteur thermique, une chaudière thermique, un bovin...).

COMPOSITION DU GROUPE DE TRAVAIL

Acteurs publics

Académie de Reims

Antoine Maigret, IA-IPR physique chimie, délégué académique à la transition écologique
Valérie Lefebvre, référente académique bâti scolaire

Ministère de l'Education nationale

Béatrice Cheutin, chargée de mission Éducation au Développement Durable auprès de la HFDD - DGESCO

Préfecture de la région Grand Est

Claire Chaffanjon, secrétaire générale de la conférence des parties (COP) Grand Est

ADEME

Florence Clément, coordination de l'information grand public et jeunes & des missions éducatives

Associations / porteurs de ressources et outils

Association pour la transition Bas Carbone

Teddy Courtaux, chef de projet climat
Camila Lagarde, cheffe de projet climat

Cube Scolaire

Celia Muñoz, responsable de programme national, partenariats institutionnels, éducation & transition écologique

Ma Terre en classe

Nicolas Champollion, chargé de recherche au CNRS
Audrey Drieux, doctorante en physique chimie

Collectivités territoriales

Région Ile-de-France

Nicolas Rihet, Coordinateur Lycées Éco-Responsables

Région Grand Est

Claire Delange, Cheffe de projet Développement Durable

Établissements scolaires

Lycées Jean Lurçat, Bruyères, Vosges

Xavier Schnell, enseignant

Adeline Fayet, enseignant

Collège de la Retourne, Juniville, Ardennes

Hervé Theret principal

Collège Mont d'Hor, Saint-Thierry, Marne

Jérôme Baudrillart, enseignant

Lycée professionnel Gustave Eiffel, Reims

Sébastien Raulin

Collège Charles Delaunay, Lusigny sur Barse, Aube

Mathieu Petit, principal

CONTRIBUTEURS

CO-RÉDACTEURS PRINCIPAUX



CONTRIBUTEURS



En partenariat avec



- Lycées Jean Lurçat, Bruyères, Vosges
- Lycée professionnel Gustave Eiffel, Reims
- Collège de la Retourne, Juniville, Ardennes
- Collège Mont d'Hor, Saint-Thierry, Marne
- Collège Charles Delaunay, Lusigny sur Barse, Aube



**ACADÉMIE
DE REIMS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*